



144 boulevard de la Villette 75019 Paris
01 58 39 30 20/ 01 43 67 62 14
coordfp@solidaires.org
Paris, le 9 septembre 2009

Fonctions publiques et Assimilés

Fonction publique : une rentrée sous tension

L'été n'a pas refroidi les ardeurs de nos dynamiteurs installés à Bercy sous le regard bienveillant du locataire de l'Elysée.

La loi sur les mobilités et les parcours professionnels qui avait attendu un an entre le Sénat et l'Assemblée nationale a été adoptée en urgence à l'Assemblée et promulguée dans la foulée.

Véritable outil central du dynamitage de la fonction publique, cette loi détruit, de fait, la fonction publique de carrière base des valeurs du service public que Solidaires défend.

Pourtant, l'adoption de cette loi n'a pas fait l'objet d'une grande publicité, contrairement au malaise vagal de notre Président ou au feuilleton de la grippe A.

Certains préfèrent également traiter cette grippe avec tout le sensationnalisme possible et zapper les circulaires du ministère du travail ou de la fonction publique qui contiennent de véritables remises en cause du droit du travail, qui resteront sans nul doute lors que la pandémie sera passée.

La crise continue à faire des ravages et les personnels de la fonction publique sont touchés comme l'ensemble des salariés, des précaires, des chômeurs de ce pays. Le gouvernement continue, pour sa part, à maintenir le même cap politique pour la Fonction publique : suppressions de postes, réforme de l'administration territoriale de l'état, politique individualisée du pouvoir d'achat,...

Les sondages démontrent régulièrement l'attachement de la population au service public, son opposition aux suppressions d'emplois et constatent notamment la dégradation des conditions d'accueil.

Malgré le chômage croissant, le gouvernement continue, pour sa part, à accélérer les processus de suppressions de postes.

Les économies budgétaires servent de prétexte à ces suppressions alors que des chèques, de montants très élevés, sont restitués, au nom du bouclier fiscal, à quelques privilégiés.

Sous couvert de rendre les services publics plus proches du citoyen, le gouvernement en lançant la RéATE (Réorganisation territoriale de l'état) a trouvé le moyen de réduire la voilure des services publics.

Moins de directions générales, moins de directions départementales, une gestion des « ressources humaines » et des moyens de fonctionnement mutualisés avec au final des personnels flexibles, géographiquement et professionnellement changeables et interchangeable au gré des besoins ponctuels et locaux.

La loi sur la mobilité et les parcours professionnels est inacceptable : mise en disponibilité d'office (sans traitement) d'un agent en cas de suppression de son poste et de « reconversion professionnelle » non réussie, recours massif à l'intérim, cumul d'emplois à temps non complet...

Quant au pouvoir d'achat, le Ministre de la Fonction publique verse une prime à la précarité sous forme de GIPA et estime que les fonctionnaires doivent s'estimer heureux de bénéficier d'une augmentation du point d'indice supérieur à l'inflation !

Suppressions d'emplois massives, restructurations, mouvements obligatoires de personnels, conditions de travail dégradées, action sociale en chute libre... Dans une entreprise privée, chère à nos dirigeants, on appelle cela un vaste plan social.

A nous tous de ne pas les laisser aller jusqu'à la liquidation !

Réorganisation territoriale de l'état : ça s'accélère !

La réorganisation territoriale de l'état (RéATE) se met en place de manière souvent brutale pour les personnels.

Loin du dialogue social vanté par le gouvernement, les cas d'instauration forcée de direction, de mouvements autoritaires de personnels se multiplient. Les personnels ont l'impression d'un grand manège incontrôlé où la vitesse et la précipitation les expulsent de leurs droits fondamentaux.

L'Union syndicale Solidaires informe et s'exprime depuis deux ans contre ces projets néfastes de réorganisation territoriale qui s'inscrivent dans le cadre de la fameuse Révision Générale des Politiques Publiques (RGPP).

Cette RéATE s'emboîte parfaitement avec la politique générale appliquée à la Fonction publique par le gouvernement (suppression massive de poste, loi sur la mobilité...).

Cette réorganisation des services déconcentrés de l'Etat entre aussi parfaitement en concordance avec les politiques de transfert de personnels et de missions de services publics aux collectivités territoriales, mais aussi avec les délocalisations forcées, l'abandon de missions de services publics ou encore la future réforme des collectivités territoriales.

Des conséquences pour :

Les personnels :

Alliés à la loi sur la mobilité (voir l'analyse détaillée au lien suivant : www.solidaires.org/article26310.html), les premières conséquences de la mise en place des nouvelles directions régionales et départementales sont éloquentes.

La précipitation, la désorganisation avec lesquelles sont installées ces nouvelles directions ont d'ores et déjà des impacts directs sur les emplois, les conditions de travail, les garanties fondamentales individuelles et collectives des personnels.

Des exemples nous sont fournis régulièrement, par nos organisations syndicales membres, de personnels déplacés individuellement ou en groupe d'une direction à une autre

Pour les services publics et la démocratie :

La RéATE est une réforme en profondeur de l'organisation des services déconcentrés de l'Etat. Elle découle de la logique comptable et idéologique du gouvernement de supprimer des services publics de proximité, considérés comme non rentable.

C'est dans cette même logique que le gouvernement confie des missions de services publics à des agences créées spécialement dont on peut se demander quel sera, à l'avenir, le statut juridique.

De même, des missions essentielles comme celles menées par l'inspection du travail ou celles de la concurrence et répression des fraudes sont lourdement remises en cause.

Mais cette logique, menée sans aucune concertation ni aucun débat public, est aussi politique et modifie en profondeur l'organisation de l'Etat.

Elle donne un pouvoir sans précédent aux préfets de régions sur l'organisation des services publics.

Alliée à la future réforme des collectivités territoriales, on peut légitimement se poser la question de l'abandon des services publics de proximité mais aussi de la création d'un Etat de plus en plus régionalisé, avec comme autorité un préfet de région répondant aux ordres d'un ministre de l'intérieur et du Président de la république/ premier ministre.

Plus d'infos :

www.solidaires.org

www.solidairesmeedat.org

www.solidaires-ccrf-scl.ras.eu.org

<http://www.sud-travail-affaires-sociales.org/>

JE NE SUIS PAS SÛR QUE VOTRE PROPOSITION
POUR LA MOBILITÉ DES AGENTS VOUS MÈNE
BIEN LOIN...



Le projet de loi sur le changement de statut de La Poste est passé en Conseil des Ministres, le mercredi 29 juillet. Face à l'obstination du gouvernement, Solidaires réaffirme sa volonté de tout mettre en oeuvre pour faire échec à la privatisation de La Poste.

Prétextant le devoir de se donner les moyens d'affronter l'ouverture totale à la concurrence, le gouvernement souhaite continuer le processus de soi disant « modernisation » de la Poste. Celui-ci doit passer par la liquidation du statut d'établissement public. Le gouvernement promet que la Poste restera une entreprise publique dont la totalité du capital social sera détenu par l'Etat ou des personnes morales appartenant au secteur public.

Tout le monde connaît ce genre de promesses, particulièrement les usagers et personnels de France Télécom, EDF ou GDF, avec les conséquences que l'on connaît.

- **Pour conserver un service public postal universel**
- **Refusons le changement de statut de la Poste**
- **Participons massivement à la votation citoyenne**

Le 3 octobre,

Votez et faites voter

Les PTT étaient une administration de l'Etat. Avec la loi de juillet 1990, France télécom et La Poste sont devenues des Etablissements autonomes de droit public employant des fonctionnaires. Aujourd'hui, la multiplication des agences et des établissements publics ressemblent furieusement au début du processus qui mène à la privatisation.

Union
syndicale
Solidaires



Plus d'info :

<http://www.solidaires.org/article26082.html>

http://www.dailymotion.com/swf/xa7nws_solidaires-contre-la-privatisation_news

Votation citoyenne samedi 3 octobre

L'avenir du service public concerne tous les usagers. C'est pour traduire cette idée dans la réalité que le Comité national contre la privatisation de La Poste a demandé au président de la République d'organiser un référendum sur l'avenir de La Poste comme il en a la possibilité. Le président de la République a décidé d'ignorer cette demande et de passer en force en faisant adopter le 29 juillet le projet de loi par le Conseil des ministres avec l'intention de le faire passer devant le Parlement avant la fin de l'année. Dans cette situation, le Comité national a décidé d'interpeller directement nos concitoyens et d'organiser une consultation populaire le 3 octobre dans toute la France. Il s'agit par là, d'obliger le gouvernement à reconsidérer sa position pour engager un véritable débat public sur l'avenir du service public postal. De nombreux contacts ont été pris, notamment avec les associations d'élus, et des maires s'engagent les uns après les autres à organiser ces consultations sur le territoire de leur commune.

Le service public appartient à toutes et à tous, montrons le, en participant à la votation citoyenne !

Loi mobilité : passage en force

C'est en force, et « *courageusement* » en plein été, que le gouvernement a fait adopter et promulguer la loi sur la mobilité et les parcours professionnels dans la Fonction publique.

Le Ministre de la Fonction publique continue à la vendre comme «un outil permettant une meilleure mobilité entre les administrations et les versants de la Fonction publique» (Etat, hospitalière, territoriale).

Loin d'une mobilité choisie que défend l'Union syndicale Solidaires, la loi va être l'arme idéale pour accompagner les restructurations, les suppressions de poste et la réorganisation territoriale.

Cette loi est l'attaque la plus grave que le statut ait eu à connaître depuis sa mise en place au lendemain de la deuxième guerre mondiale.

Inégalité salariale, fin de la garantie de l'emploi, précarisation généralisée ou presque, remplacements temporaires pour des missions à durée limitée par des contractuels et pire encore, recours à des agences d'intérim. Tels sont les dispositifs les plus régressifs.

Solidaires continuera d'exiger l'abrogation de cette loi et appelle tous les agents de la fonction publique à résister, partout, à sa mise en place.

Construire et agir

Depuis maintenant deux ans, Solidaires intervient auprès des personnels pour les informer et les mobiliser contre le dynamitage programmé de la Fonction publique.

La politique du gouvernement reste, dans ce cadre, très cohérente. Sous prétexte d'économies budgétaires, c'est bien une vision idéologique de la société et des services publics qui est appliquée méthodiquement.

En ce sens, le changement de statut de la Poste, le démantèlement de l'hôpital public, la loi sur la mobilité, la Réate ou les projets de grandes filières professionnelles dans la Fonction publique d'état n'ont qu'un but : moins de services publics, moins de fonctionnaires, et au bout, des externalisations et des privatisations.

Dans les luttes et les mobilisations du printemps, Solidaires Fonctions publiques a été soucieuse de maintenir l'unité des personnels, d'appeler à la convergence des luttes dans le secteur public mais aussi avec les salariés du privé, victimes de la politique du patronat et du gouvernement.

En cette rentrée, Solidaires Fonctions publiques continuera en ce sens, en informant les personnels et la population sur les dangers qui menacent les services publics et la Fonction publique. Nous appelons à continuer à rechercher l'unité syndicale, mais aussi à construire l'unité d'action avec tous ceux qui veulent combattre les lois et la politique anti-sociale du gouvernement à tous les niveaux (national, local, professionnel).

C'est en ces termes que Solidaires s'adressera à ses homologues de la Fonction publique et s'engagera avec ceux qui partagent cette analyse et cette volonté de construire dans la durée les rapports de force nécessaires.